

QCM FIN DE SESSION Formation « Langue de culture » 18 Juin 2022 – Corrigé

Une seule réponse possible :

1. « L'idéologie de la nation » est une idéologie linguistique qui conduit à considérer :
 - a. Que la maîtrise d'une langue est un critère dans l'acquisition d'une nationalité.
 - b. Qu'il existe une hiérarchie entre les langues.
 - c. Que seules les langues qui servent à la production religieuse, littéraire et scientifique sont légitimes.

2. Pourquoi *Les serments de Strasbourg* peuvent-ils être considérés comme l'acte de naissance de la langue française ?
 - a. Parce qu'ils excluent les patois.
 - b. Parce que le français est désormais digne d'être écrit.
 - c. Parce qu'ils excluent le latin.

3. Quel est le rôle de Napoléon dans la diffusion internationale de la langue française ?
 - a. Il a exclu sévèrement tout usage des dialectes en Europe.
 - b. Il a demandé à l'Assemblée nationale d'imposer le français à l'école.
 - c. Ses campagnes militaires ont conduit à la diffusion de la langue française sur d'autres territoires.

4. En France, le mouvement politique et juridique en faveur des langues régionales est :
 - a. Rapide et récent.
 - b. Lent et limité.
 - c. Inexistant.

5. La France a ratifié la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires* signée en 1999 :
 - a. Vrai.
 - b. Faux.

6. Le français est une des langues de la diplomatie :
 - a. En raison de sa précision.
 - b. En raison d'un traité qui l'a imposé en 1958.
 - c. En raison de sa complexité.

7. Qu'est-ce que le Conseil de l'Europe reproche à la politique linguistique d'intégration française ?
 - a. Elle ne tient pas suffisamment compte des capacités linguistiques ou d'apprentissage des individus.
 - b. Elle exclut la compréhension des principes fondamentaux de la République.
 - c. Elle suppose la mise en place d'institutions dont les décisions sont toujours arbitraires.